

# Master Métiers de la Science des Patrimoines

## 1 - Présentation générale

- > Le parcours de master Métiers de la Science des Patrimoines intègre la mention Histoire Civilisation Patrimoine de l'École supérieure en Intelligence des Patrimoines (ESI-Pat) proposée par l'UFR Centre d'études supérieures de la Renaissance de l'université de Tours. Il s'appuie sur l'expérience acquise par le CESR dans le domaine scientifique au service des Patrimoines depuis plus d'une dizaine d'années.
- > Le master Métiers de la science des patrimoines offre *une spécialisation optionnelle* **Patrimoine écrit et édition numérique**, qui prépare plus spécifiquement aux métiers de la conservation, de la valorisation et du traitement numérique du patrimoine écrit (bibliothèques, archives, projets de recherche).
- > En lien avec le programme régional Intelligence des Patrimoines et avec les programmes de recherches du CESR (Bibliothèques Virtuelles Humanistes, Ricercar), le master repose aussi sur les attentes des professionnels dans un contexte socio-économique en mutation dans les secteurs du tourisme, de la culture, de l'édition, des bibliothèques, de l'enseignement et de la recherche. Il met l'accent sur l'apport décisif, pour ces différents champs, de la recherche fondamentale et pratique en sciences humaines et sociales et en articulation avec les autres secteurs scientifiques.
- > Le parcours forme à la gestion de projet et à l'acquisition d'une culture numérique et des principaux outils informatiques, comme des pratiques d'édition, de publication et de communication des contenus à forte valeur ajoutée. Il ouvre sur une connaissance experte dans la préservation, l'exploitation et la valorisation des patrimoines.
- > Il prépare au doctorat pour développer de nouveaux terrains de recherche, comme à des responsabilités de niveau cadre qui exigent une culture critique des savoirs historiques et patrimoniaux, une maîtrise de l'acquisition et du traitement des données, comme des documents numériques relatifs à ces domaines. Fondé sur l'acquisition de compétences transverses, il prépare l'insertion des étudiants dans le monde professionnel.

## 2 - Admissions

- > La formation est ouverte à tous les étudiants en capacité de poursuivre une formation de master avec une dominante en sciences humaines et sociales. Elle est ouverte aux étudiants en reprise d'étude, en formation continue, selon des modalités à déterminer au cas par cas.
- > Le **dossier de candidature** devra comprendre les documents suivants : pour l'entrée en Master I, les relevés de notes de Licence et, pour l'entrée en Master II les relevés de notes de Master I ; un *curriculum vitae* sans photo ; une lettre de motivation dans laquelle seront précisés le projet de recherche envisagé et le parcours professionnel souhaité. Le projet de recherche développé dans la candidature ne déterminera pas nécessairement celui qui sera effectivement développé durant la formation.
- > Pour les étudiants issus des **universités extérieures à l'Union européenne**, une procédure d'inscription spécifique est à suivre. Pour tous renseignements, consulter le portail international de l'Université de Tours et le portail Campus France ([www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)).

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

<https://esipat.univ-tours.fr/infos-pratiques/#contact>  
[master.msp@univ-tours.fr](mailto:master.msp@univ-tours.fr)

#### Responsable du parcours

Mathilde Collin  
Dino Meloni

#### Responsable de la scolarité

Cyrille Malapert

#### Responsable administrative

Marie Christine Jossec

### 3 - Organisation du parcours

> Le parcours complet se déroule en quatre semestres, trois semestres spécifiques et un quatrième semestre de spécialisation consacré aux compétences professionnelles sous forme de séminaires (50h), de stages et d'ateliers de formation à et par la recherche selon une organisation modulaire, en fonction des choix de l'étudiant.

> Durant les trois semestres les étudiants suivent :

- deux modules spécifiques au parcours par semestre soit 6 modules
- un module par semestre de tronc commun à la mention Histoire Civilisation Patrimoine
- un module de renforcement par semestre consacré à la culture numérique et aux outils informatiques

> Les modules d'acquisition des savoirs sont organisés en séminaires thématiques pouvant être conduits par un ou plusieurs enseignants. Chacun d'entre eux font l'objet d'une évaluation spécifique selon des modalités précisées en début de semestre par les enseignants.

> Des **stages** peuvent être effectués à titre optionnel en première année (stage court hors dates de formation) et en deuxième année (stage long de spécialisation – de 3 à 6 mois).

> Ce parcours propose également en M2 des cours sous forme d'ateliers. Ils s'organisent sous une forme intensive d'une ou deux semaines et mettent en avant les résultats de la recherche interdisciplinaire avec un volet pratique qui se déroulera, dans la mesure du possible, sur le terrain. Ils permettront de familiariser les étudiants avec les nouvelles méthodologies et modalités de la fabrication de la recherche et seront tournés vers la professionnalisation des étudiants, en lien avec les partenaires publics et privés de l'ESI-Pat.

> Au cours de ces deux années de formation, les étudiants élaborent un projet de recherche encadré sur un sujet déterminé en concertation avec leur directeur de recherche. Ce projet donne lieu à la soutenance en fin de M1 d'un pré-mémoire de recherche accompagné d'un volet pratique s'il est accompagné d'un stage court. Ce travail expose le sujet choisi, la démarche de recherche et les sources utilisées. Le travail est poursuivi en M2 et donne lieu à la rédaction d'un mémoire complet soutenu devant un jury.

> La langue d'enseignement est le français mais des cours peuvent être dispensés dans une autre langue, l'anglais en particulier, dans les universités partenaires ou à Tours, si nécessaire.

## 4 - Débouchés

> Le parcours vise à former des étudiants capables de **mener une recherche** dans le domaine de la valorisation des patrimoines en maîtrisant les méthodes d'au moins une approche disciplinaire parmi celles enseignées dans la formation et de s'intégrer à ou de **porter un projet** d'étude, de développement ou de valorisation.

> La formation débouche soit sur la poursuite d'une formation par la recherche dans le cadre d'un doctorat soit sur des fonctions d'étude, de développement et de gestion de projet pour les différents acteurs de la valorisation des patrimoines culturels et naturels : les organisations publiques et parapubliques (collectivités territoriales, associations, syndicats), les entreprises ou les associations.

### > Secteurs d'activité visés

- La formation et la recherche
- Métiers des archives et des bibliothèques
- Les collectivités territoriales
- Le tourisme
- La médiation culturelle et numérique
- Industries culturelles et créatives
- La communication numérique
- La presse spécialisée
- L'édition traditionnelle et numérique

### > Métiers visés

- Métiers de la conservation, de l'exploitation et de la valorisation des patrimoines (archives, musées, institutions culturelles, bibliothèques, édition, librairie...)
- Métiers de la recherche scientifique, de la valorisation et du management de la recherche scientifique (universités, grands organismes, entreprises ou collectivités locales ayant un département recherche et développement...)
- Métiers de l'enseignement (en France et à l'étranger)
- Métiers des secteurs culturels (livres, arts, théâtre) et des secteurs associant innovation technologique et valorisation des patrimoines (Responsable de start-up culturelle, *community manager*, médiateur culturel, guide spécialisé, médiateur du patrimoine, Rédacteur media patrimoines, tourisme, *lifestyle*...)
- Secteur associatif

## > Organismes de stage

Le master MSP s'appuie sur la longue expérience des masters « Patrimoine écrit et édition numérique » et « Patrimoine culturel et immatériel » ; les étudiants bénéficient ainsi d'un très important réseau de partenaires développé sur plus d'une quinzaine d'années.

Organismes ou entreprises ayant accueilli des stagiaires entre 2004 et 2019 :

- Ministère de la Culture et de la Communication ; Direction de la Culture de la Ville d'Orléans.
- Brepols Publishers (Turnhout) ; Leggere per (Florence) ; Droz (Genève) ; Fondation Santa Maria édition (Madrid) ; Réunion des Musées Nationaux ; Citadelles & Mazenod ; Stock ; Albin Michel ; Armand Colin ; Gallimard ; Gallimard jeunesse ; Hatier ; Denoël ; Hachette Littératures ; Éditions Bordas ; Éditions Ellipses ; Marabout ; Arthena ; Éditions du Patrimoine ; Éditions Atlande ; SEJER ; In-Press ; Le Temps des Cerises Éditeur ; Éditions Magnard-Vuibert ; Actes Sud (Arles) ; Actes Sud Junior ; Éditions Au Diable Vauvert (Vauvert) ; Éditions de la Bouinotte (Châteauroux) ; Edilarge-Éditions Ouest France ; Éditions Farrago (Tours) ; Alan Sutton (Saint-Cyr/Loire) ; Éditions du Petit Véhicule (Nantes) ; Éditions de l'Élan Vert (St Pierre-des-Corps) ; Éditions Françoise Livinec ; Bilboquet ; Caractères ; Presses Universitaires de Caen ; Presses Universitaires François-Rabelais.
- Bibliothèque Royale de Belgique ; The Edouard Worth Library (Dublin) ; University of Cardiff – Arts and Social Studies Library (Cardiff, Royaume Uni) ; Bibliothèque du Palais Royal (Madrid) ; Universitätsbibliothek Heidelberg ; Université de Namur – Service de numérisation (Namur, Belgique) ; BNF ; Bibliothèque Sainte-Genève ; Bibliothèque littéraire Jacques Doucet ; Bibliothèque de l'École Normale Supérieure (Paris) ; Bibliothèque de l'Université de Liège ; SCD de l'Université François-Rabelais ; SCD de l'Université d'Orléans ; SCD de l'Université de Toulouse ; Bibliothèque Universitaire de Pharmacie (Montpellier) ; Bibliothèque de l'Université Catholique de l'Ouest ; BMVR d'Orléans ; Bibliothèque du Patrimoine de Clermont-Ferrand ; Médiathèque de Châteauroux ; Médiathèque de Joué-lès-Tours ; Médiathèque Louis-Aragon du Mans ; Médiathèque de Bayeux ; Médiathèque de Chambéry ; Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers ; Médiathèque de Montargis ; Médiathèque de Cotonou (Bénin) ; Bibliothèque Municipale de Tours, section jeunesse ; Bibliothèque Municipale d'Angers ; Bibliothèque Municipale de Blois ; Bibliothèque Municipale de Bourges ; Bibliothèque Municipale de Senlis ; Bibliothèque Municipale de Colmar ; Bibliothèque de la ville de Compiègne ; Bibliothèque départementale de prêt du Loiret ; Médiathèque Pierre-Moinot de Niort ; Bibliothèque de l'observatoire de Paris
- Archives départementales de l'Indre-et-Loire ; de la Sarthe ; de l'Indre ; du Maine-et-Loire ; du Loir-et-Cher. Archives municipales de Laval, d'Amboise, du Havre, de Mont-Louis-sur-Loire.
- Louisiana State Museum (New Orleans, États-Unis) ; Musées de Saché, d'Orsay, de Chantilly, d'Avranches ; Château de Tours ; Prieuré Saint-Cosme ; Centre de Recherche du Château de Versailles ; Musée national de l'Éducation (CNDP-Rouen) ; Abbaye royale de Fontevraud.
- Institucion Mila y Fontanals (Barcelone) ; Centre de Musique Baroque de Versailles ; Institut de Recherche sur le Patrimoine Musical en France (IRPMF) ; La Sinfonie d'Orphée (Tours).
- Librairie Libr'Enfants (Tours) ; Librairie Le Livre (Tours) ; Librairie musicale Le Croq'notes (Toulouse).

- Le MOTif (Observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France) ; Centre Régional du Livre (Vendôme) ; Fédération des Œuvres Laïques d'Indre-et-Loire ; Livre et Lecture en Bretagne ; Bureau du Livre Jeunesse de Francfort.
- Libra diffusio (Le Mans).
- Primento Digital (Namur, Belgique) ; Sotheby's France SA (Paris) ; Arkhênum.
- Institut Français des Relations Internationales (Paris) ; IRHT-CNRS (rétroconversion ; traitement de fonds spéciaux) ; CESR (programmes BVH, Ricercar, Intelligence des patrimoines ; cellule édition) ; Centre de ressources Jacques-Seebacher (Paris 7) ; Laboratoire CITERES (LAT, Tours) ; Institut des Sciences de l'Homme (Lyon) ; Institut d'Histoire de la Pensée Classique (UMR 5037, Lyon) ; Laboratoire ATILF (Nancy) ; Laboratoire HiSoMa (UMR 5189, Lyon) ; laboratoire ICAR à l'École Normale Supérieure (Lyon) ; ITEM (ENS) ; MSH Ange-Guépin (Nantes) ; MSH Val-de-Loire ; Université de Grenoble-Alpes

## 5 - Corps enseignant

Les principaux intervenants dans le master sont actuellement :

- **Anna AZANZA**, Directrice-adjointe du Service Commun de Documentation (SCD), Université de Tours
- **Lauranne BERTRAND**, Analyste Fonctionnel, DSI/BEA, Bibliothèque nationale de France
- **Loïc BIENASSIS**, Chargé de mission scientifique à l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA)
- **Laetitia BONTEMPS**, Docteur en littérature française de la Renaissance, enseignante, IUT de Blois.
- **Sandrine BREUIL**, Ingénieure d'études - Programme Bibliothèques Virtuelles Humanistes, CESR, Université de Tours
- **Xavier BRUNETAUD**, Maître de conférences en Génie Civil, LAMÉ, Université d'Orléans
- **Juliette BRUNIE**, Docteur en droit privé, enseignante, université de Tours
- **Pascale CHARRON**, Maîtresse de conférences en Histoire de l'art, CESR, Université de Tours
- **Morgane CHAUMIER**, Chargée de mission pour le programme ARD Intelligence des Patrimoines, CESR, Université de Tours
- **Isabelle CHAVE**, Conservatrice en chef du patrimoine, Ministère de la Culture
- **Mathilde COLLIN**, Maître de conférences en droit public, Université de Tours
- **Jean-Philippe CORBELLINI**, Technicien Image – Son - Vidéo, Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire
- **Rémi DELEPLANCQUE**, Chargé de mission Ingénierie et médiation culturelle, Mission Val de Loire
- **Camille DREVEAU**, Maître de conférences en droit privé, Université de Tours

- **Laurent EVRARD**, libraire, librairie Le Livre, Tours
- **Lionel FANDEUR**, Ingénieur en technologie de la formation, Pôle multimédia, Université de Tours
- **Christine FAUVELLE-AYMAR**, Maîtresse de conférences en sciences économiques, Université de Tours
- **Christine FERRER-KLAJMAN**, Maîtresse de conférences en sciences économiques, Université de Tours
- **David FIALA**, Maître de conférences en Musicologie, CESR, Université de Tours
- **Luc FORLIVESI**, Responsable de la Mission de coordination de l'architecture et du patrimoine, DRAC Centre-Val de Loire
- **Isabelle GIRARD**, Adjointe à la direction des Archives Départementales d'Indre-et-Loire
- **David GIRON**, Directeur de recherche CNRS en biologie de l'insecte, IRBI, Université de Tours
- **Nathalie GUIVARC'H**, Professeure des universités en Physiologie, BBV, Université de Tours
- **Rémi JIMENES**, Maître de conférences en Littérature, CESR, Université de Tours
- **Gilles KAGAN**, Ingénieur de recherche, responsable du pôle image, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT)
- **Jonas KURSCHEIDT**, Doctorant en littérature, CESR
- **Bruno LAURIOUX**, Professeur des universités en Histoire médiévale et Histoire de l'alimentation, CESR, Université de Tours
- **Benoist LAWNICZAK**, Développeur web
- **Jean-Lou LEBARS**, Formateur-consultant, CEFIM
- **Hélène LEBEDEL**, Conservatrice des monuments historiques, DRAC Centre-Val de Loire
- **Sylvie LE CLECH**, Conservatrice en chef du patrimoine, Ministère de la culture
- **Jean-Philippe LETOURNEUR**, Responsable de la Direction de la Production du Numérique et Multimédia, Université de Tours
- **Samuel LETURCQ**, Maître de conférences en Histoire, CITERES, Université de Tours
- **Alice LOFFREDO-NUÉ**, Responsable de la cellule édition, CESR
- **Tristan LOLOUM**, Ingénieur coordinateur du chantier Vigne & Vin, programme ARD Intelligence des Patrimoines, CESR, Université de Tours
- **Bruno MARMIROLI**, Directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loir-et-Cher
- **Isabelle MATON**, CICLIC
- **Patrice MELÉ**, Professeur des universités en Géographie, Université de Tours
- **Dino MELONI**, Maître de conférence en droit des pays anglophones, Université de Tours
- **Christophe MEUNIER**, Docteur en géographie, enseignant à l'ESPE Centre Val de Loire, université d'Orléans
- **Steve OUTMEZGUINE**, Avocat

- **Florent PALLUAULT**, Conservateur, Médiathèque de Poitiers
- **Elena PIERAZZO**, Professeur en humanités numériques, CESR, Université de Tours
- **Benoist PIERRE**, Professeur des universités en Histoire, CESR, Université de Tours
- **Stéphane RODRIGUES**, Professeur des universités en Géosciences, CITERES, Université de Tours
- **Romain ROGET**, Abbaye de Fontevraud
- **François ROSMANN**, Développeur web, CESR, Université de Tours
- **Bruno ROGOWSKI**, consultant, Rogowski Consulting
- **Florent TÉTART**, Responsable de l'Innovation, PMB Services
- **Alain SALAMAGNE**, Professeur des universités en Histoire de l'art, CESR, Université de Tours
- **José SERRANO**, Professeur des universités en Aménagement de l'espace et Urbanisme, CITERES, Université de Tours
- **Claire SICARD**, Maître de conférences en littérature française des XVe et XVI siècles, Université de Tours
- **Andrew SMITH**, Enseignant en anglais, UFR d'Arts et sciences humaines, Université de Tours
- **Alexane TRUBERT**, photographe à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes
- **Florent VIOLANTE**, association L'Echalier, Saint-Agil (41)
- 

## 6 – Calendrier

### Semestre 1

Réunion de rentrée : lundi 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 14h

Cours : 2 septembre au vendredi 18 décembre 2020

Pause pédagogique : du 26/10 au 01/11/2020

Vacances de Noël : du 21/12/2020 au 03/01/2021

Examens 1<sup>re</sup> session : du lundi 14 au 18/12/2020 et du 04 au 08/01/2021

### Semestre 2

Cours : du lundi 11 janvier au vendredi 23 avril 2021

Vacances de Pâques : du 26/04 au 09/05/2021

Examens 1<sup>re</sup> session : du 10/05 au 12/05/2021

Examens 2<sup>e</sup> session : 14 au 16/06/2021

Soutenances des mémoires : 18/06/2021 au plus tard



## 7 - Détail de la formation

### Master 1 – Semestre 1

<b>TRONC COMMUN</b>	<b>12h</b>
<b>MENTIONS HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE &amp; HUMANITES NUMERIQUES</b>	
Introduction générale à la formation : recherche, patrimoines et numérique – 4CM et 8h TD	<b>12h</b>
<b>TRONC COMMUN</b>	<b>52h</b>
<b>MENTION HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE – 52h TD</b>	
<p><b>Méthodologie de la recherche – 18h TD</b>                      Stéphan Geonet                      Cette formation a pour objectif de donner aux étudiants les connaissances nécessaires à la maîtrise de l’outil informatique pour leur année d’étude : l’environnement informatique, les fonctions avancées du traitement de texte (index, table des matières, typographie, etc), la numérisation. Elle cherche aussi à les outiller pour débiter leurs recherches. Les thèmes abordés seront : la recherche en bibliothèques ; les revues ; la recherche sur le web ; Gallica et les autres bases de données ; la construction et la mise à jour des bibliographies ; la rédaction du mémoire ; les règles élémentaires de la typographie</p> <p><b>Introduction à la structuration de données – 8 TD</b>                      Marie-Elisabeth Boutroue                      Ce module envisagera la structuration des données du point de vue de l’utilisateur et du point de vue du producteur de données. L’introduction générale sera consacrée aux bases de données relationnelles dans les différents champs du patrimoine et les séances qui suivront à la structuration des données patrimoniales dans les bases de données et aux vocabulaires spécifiques et ontologies.</p>	<p><b>34h</b>  <b>1 ECTS</b>  <b>Coef 1</b></p>

**Culture numérique et outils informatiques ; traitement de l'image**

Gilles Kagan - 8h TD

L'objectif de ce cours est d'aborder sur un plan théorique et pratique les fondamentaux dans le domaine de la dématérialisation des documents patrimoniaux : recommandations techniques, rédaction du cahier des charges, acquisition et traitement des images numériques, exploitation sous différents supports, respects des normes dans le domaine de la diffusion et de l'archivage pérenne (plan de classement, identifiants et modèles de métadonnées). Introduction : Présentation des outils de visualisation, des technologies et formats employés dans différentes bibliothèques numériques, entrepôts de données et portails documentaires : Biblissima, Isidore, Word Catalogue, E codices, Gallica, etc.

- Technologie IIF développée par l'université de Stanford etc.
- Protocoles informatiques (OAI-PMH / RDF) et formats en biblio économie développés pour l'interopérabilité des données (Dublin Core etc.)
- Applications Programming Interface (API) pour échanger les données à partir des tablettes, smartphones etc.

Atelier en groupe : L'atelier permettra aux étudiants d'aborder à partir d'exemples concrets :

- un programme de numérisation, son inventaire, les fichiers de récolement, le catalogage et la gestion des images.
- l'imagerie scientifique (multispectrale, hyperspectrale, fluorescence sous UV, infrarouge, RTI / Reflectance Transformation Imaging)
- les applications professionnelles permettant le traitement des images 2D et 3D.
- les applications de retouche pour éditer des photographies sur smartphones et tablettes.

**Langue vivante : anglais (3 groupes de niveau) - 18h TD**

**18h**  
**1 ECTS**  
**Coef 1**

<b>MODULES DE RENFORCEMENT (obligatoire) – 36h TD</b> <b>CULTURES NUMERIQUES ET OUTILS INFORMATIQUES</b>	<b>36h</b>
<p><b>Introduction au XML</b>                      Laetitia Bontemps (18h)</p> <p>Ce cours a pour objectif la compréhension des fondamentaux du XML, aussi bien les aspects les plus techniques (forme du langage et règles essentielles de la norme) que la notion de méta-langage qui permet son utilisation pour la description de tout type de données. Le cours comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un rappel de l'histoire du langage pour comprendre l'évolution de la notion de document numérique structuré ainsi que la filiation avec le GML et le SGML</li> <li>- Une présentation théorique de la norme technique</li> <li>- Une mise en pratique par la conception d'un mini-vocabulaire, la réalisation d'une nomenclature de balises et d'attributs pour ce vocabulaire, la rédaction d'un fichier XML exemple correspondant ainsi que la DTD associée.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>18h</b>  <b>1 ECTS</b>  <b>Coef 2</b></p>
<p><b>Bases de données relationnelles</b>                      Thierry Brouard (18h)</p> <p>La modélisation d'une base de données est une phase essentielle afin de permettre une exploitation à la fois fonctionnelle, sûre et efficace de la base de données. Une fois obtenue, cette modélisation se décline selon deux aspects : une représentation logique (le plan de la base de données, exploitable) et physique (le code informatique à fournir au logiciel exploitant la base de données). La représentation logique permet de faire le lien avec la théorie relationnelle sous-jacente à la majorité des systèmes de gestion des bases de données (SGBD) existants. Cette théorie constitue un cadre rigoureux permettant d'exprimer des requêtes (poser des questions) sur la base au moyen d'un formalisme appelé algèbre relationnelle. Quelques règles simples permettent de traduire ces requêtes en langage SQL, quasi universellement reconnu par les SGBD. Le but de ce module est, partant d'une modélisation des données, de produire le modèle logique, d'acquérir les rudiments d'algèbre relationnelle afin d'exprimer les requêtes puis de les traduire en SQL et enfin de les tester pour en vérifier le fonctionnement.</p>	<p style="text-align: center;"><b>18h</b>  <b>1 ECTS</b>  <b>Coef 2</b></p>

<b>MODULE 1</b> <b>INTRODUCTION AUX PATRIMOINES – 40h CM et 20h TD</b>	<b>60h</b> <b>10 ECTS</b> <b>Coef 2</b>
<p><b>1.1. Histoire des patrimoines et de la patrimonialisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une histoire générale de la patrimonialisation, Benoist Pierre (4h CM)</li> <li>- Histoire du patrimoine écrit, Rémi Jimenes (2h CM, 2h TD)</li> <li>- La patrimonialisation du culinaire, Loïc Bienassis (2h CM, 2h TD)</li> </ul>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>
<p><b>1.2. Politiques et institutions des patrimoines culturels et naturels</b>                      Luc Forlivesi (12h)</p> <p>Ce module a pour objectif de faire découvrir les institutions qui se sont mises en place pour étudier, conserver, restaurer et faire connaître le patrimoine, tout d'abord limité aux monuments et aux beaux-arts puis étendu à d'autres formes et d'autres champs d'investigation. Il s'agira de retracer les grandes étapes de ce mouvement au regard des actes qui les ont fondés, en prenant le plus souvent possible des cas concrets illustrant cette mise en place administrative. Ces analyses permettront de présenter les acteurs de ces politiques patrimoniales.</p> <p>Cette structure institutionnelle, stabilisée depuis une dizaine d'années, connaît aujourd'hui une remise en question profonde pour s'adapter aux changements de la société et au nouveau regard qu'elle porte sur son patrimoine culturel et naturel. Il sera particulièrement intéressant de suivre de près cette réforme à l'œuvre.</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>
<p><b>1.3. Patrimoines matériels et immatériels</b>                      Isabelle Chave (12h)</p> <p>En abordant l'histoire du patrimoine et de sa notion et les principaux précédents (arts et traditions populaires, « nouveaux patrimoines »...), l'enseignement montrera comment, par l'internationalisation des politiques patrimoniales et le rôle de l'Unesco, l'émergence d'un nouveau paradigme, consacré en 2003 par la Convention Unesco sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ratifiée par la France en 2006, a profondément renouvelé le champ patrimonial, par ses principes opératifs : rôle des communautés, participativité, créativité, sauvegarde de la diversité...</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>

<p><b>1.4. Inventaire, conservation, sauvegarde</b>                  Hélène Lebedel (4h CM, 2h TD) - Isabelle Girard (4h CM, 2h TD)</p> <p>Introduit par l'histoire de la protection du patrimoine immobilier et mobilier français et le cadre législatif propre aux Monuments historiques et aux musées de France, le cours est destiné à expliciter les notions et pratiques professionnelles en ces domaines. À travers des enseignements théoriques, enrichis d'exemples concrets, il s'agira de permettre la compréhension des missions spécifiques en matière de conservation et sauvegarde, autour de 4 axes principaux : recensement du patrimoine, mesures de protection, restauration et valorisation.</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>
<p><b>1.5. Introduction à la paléographie</b>                  Rémi Jimenes (12h)</p> <p>Introduction générale à l'étude des documents écrits patrimoniaux et initiation au déchiffrement des écritures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime.</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>
<p><b>MODULE 2</b>  <b>SAVOIRS ET SCIENCES DES PATRIMOINES /PATRIMOINE ECRIT ET EDITION NUMÉRIQUE – 32h CM et 16h TD</b></p>	<p><b>48h CM</b>  <b>9 ECTS</b>  <b>Coef 2</b></p>
<p><b>Choisir 3 enseignements parmi les douze proposés :</b></p>	
<p><b>2.1. Performances musicales</b>                  Daniel Saulnier (12h)</p> <p>Longtemps focalisée sur ses sources écrites (partitions) et les œuvres qu'elles transmettent, la musicologie s'oriente de plus en plus vers l'étude des dimensions pratiques ou performatives de l'art musical. Domaines jusqu'ici cloisonnés, l'histoire de la musique savante occidentale, l'ethnomusicologie, l'étude des musiques actuelles, l'histoire de l'interprétation et des pratiques musicales (ou <i>performance studies</i>) tendent à se rejoindre dans leur recherche de méthodes d'appréhension rigoureuse de l'immédiateté de l'expérience musicale. Ce cours évoquera ces questions à travers l'étude de l'interprétation et de la diffusion des musiques anciennes (au disque et au concert) et de leur lien avec les tendances musicales contemporaines.</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>

<p><b>2.2. Archéologie du livre imprimé</b></p> <p>Rémi Jimenes</p> <p>Le livre, support du texte, est l'un des principaux vecteurs d'idées et d'informations dans l'Europe de la Renaissance. Son contenu intellectuel peut faire l'objet d'investigations scientifiques (littéraires, philosophiques, linguistiques, historiques) variées. On oublie en revanche trop souvent que son incarnation matérielle mérite aussi d'être examinée : les modes de fabrication et de présentation de l'information nous renseignent en effet sur le statut du texte, sur le public auquel il est destiné ou sur les conditions sociales et économiques de sa production et de sa diffusion. C'est précisément parce que « la forme affecte le sens » (Don McKenzie) qu'il est utile d'analyser l'imprimé dans ses dimensions matérielles. L'objectif de ce cours d'Archéologie du livre imprimé est d'initier les étudiants aux méthodes de la « bibliographie matérielle », conçue comme une véritable science auxiliaire de l'histoire culturelle, éclairant le contexte de sa production et de sa circulation.</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>
<p><b>2.3. Histoire et culture de l'imprimé du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours</b></p> <p>Rémi Jimenes</p> <p>Titre du cours pour l'année 2020-2021 : <i>La naissance du livre moderne</i>.</p> <p>Le cours, dispensé sur six séances, portera sur les conséquences de l'invention de la typographie sur la forme, le contenu, et la distribution du livre. Il s'agira de montrer que la transition du manuscrit à l'imprimé n'a pas été un simple processus de substitution technique, mais qu'elle a eu des conséquences bien plus profondes sur l'histoire culturelle occidentale.</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>
<p><b>2.4. La Loire et les fleuves</b></p> <p>Stéphane Rodrigues (3h CM) - Sabine Greulich (3h CM) - José Serrano (2h CM, 4h TD)</p> <p>L'inscription de la Loire au patrimoine mondial de l'Unesco « consacre » le fleuve souvent cité comme référence européenne du patrimoine naturel (« dernier fleuve sauvage d'Europe ») mais occulte certains dysfonctionnements (incision, perturbation des continuités, dégradation des habitats, espèces invasives, ...) très impactant pour les sociétés qui le bordent.</p> <p>La dynamique des sédiments de la Loire constitue un des paramètres majeurs de la qualité de ses milieux et de la diversité de ses habitats, particulièrement pour ce qui concerne le renouvellement des communautés végétales</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>

<p>pionnières (en forte récession sur les autres fleuves français et européens). Dans cette optique, Il apparait crucial de comprendre la dynamique des sédiments du lit du fleuve (passée et actuelle) et ses interactions avec les autres composantes du système tels que la végétation ligneuse et les opérations d'entretien du lit (risque inondation, diversité d'habitat, rééquilibrage du lit).</p> <p>La présentation détaillera les caractéristiques du fonctionnement hydro-sédimentaire de la Loire ainsi que la réponse de ce système aux pressions exercées par les sociétés. Des résultats récents acquis dans le cadre des Plans Loire Grandeur Nature 3 et 4 (PO FEDER Loire), seront présentés sur la dynamique actuelle des sédiments, leur interaction avec la végétation ligneuse et les travaux d'entretien/restauration. Elle s'inscrit dans le cadre du « chantier Loire &amp; Fleuves » du programme ARD Intelligence des Patrimoines porté par l'Université de Tours.</p>	
<p><b>2.5. Gastronomie, santé et bien-être</b>              Bruno Laurieux</p> <p>Comment mieux articuler normes gastronomiques, principes diététiques et nutritionnels, et enjeux environnementaux et sanitaires ? Tel est l'un des défis majeurs de l'alimentation actuelle. Pour y répondre, historiens, sociologues, anthropologues, juristes, éthologues, écologistes, physiologistes, biologistes, nutritionnistes et agronomes mènent des recherches interdisciplinaires portant aussi bien sur la diversité génétique des populations animales que sur l'acceptabilité des nouvelles pratiques alimentaires. Or, le recours à une approche patrimoniale, la prise en compte des représentations culturelles et la mise en évidence des évolutions historiques sont susceptibles d'éclairer des phénomènes aussi importants que la relocalisation de la production agricole ou la résilience des conduites addictives, tout en fournissant des pistes pour, entre autres, maintenir l'attractivité touristique de la cuisine française. Pour ce faire, chaque séance développera un exemple à la fois actuel et inscrit dans la longue durée.</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>
<p><b>2.6. Monuments, parcs et jardins</b>  <i>Introduction</i> - David Giron (2h CM)</p> <p><i>Le prieuré Saint-Cosme, étude du site et perspectives de restauration des jardins</i> - Bruno Marmiroli (6h CM, 4h TD)</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>

<p>Le prieuré Saint-Cosme était, pour les chanoines du XII<sup>e</sup> siècle, « un paradis sur terre permettant d’atteindre plus facilement le vrai paradis », à moins d’une heure de marche de Tours. La longue histoire de ce monastère a été révélée par de grandes fouilles archéologiques. Le vaste projet de mise en valeur du site (bâtiments et jardins), réalisé entre 2013 et 2015, vise à lui redonner toute sa dimension historique, spirituelle et poétique.</p> <p>Sa configuration et son histoire confèrent au prieuré une singularité qui permet de mettre en exergue les notions de site, de jardins et de transformation d’un patrimoine complexe à saisir. À partir d’une relecture de l’histoire des jardins, le séminaire propose d’analyser le contexte d’émergence du prieuré, ses grandes phases d’évolution et sa relation aux paysages ligériens, pour comprendre ce qui fonde les choix et les orientations qui ont prévalu à la conception du projet contemporain.</p>	
<p><b>2.7. Vignes et vin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Contribution de la biologie à la définition du terroir et du patrimoine viticole</i> - Nathalie Guivarc’h (2h CM, 2h TD)</li> <li>- <i>Dimension historique du patrimoine viti-vinicole</i> - Samuel Leturcq (2h CM, 2h TD)</li> <li>- <i>La protection du patrimoine viti-vinicole par l’administration française</i> - Mathilde Collin (4h CM)</li> </ul>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>
<p><b>2.8. Histoire de l’édition de bande dessinée</b></p> <p>Cette option en sera pas ouverte en 2020-2021</p> <p>Ce cours ne propose pas au sens strict une histoire de la bande dessinée, mais une histoire des dispositifs éditoriaux qui ont accompagné son évolution, depuis la presse illustrée du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu’aux supports numériques contemporains, en passant par la définition des multiples formes et formats du « livre de bande dessinée ». Le cours étudiera ces différents dispositifs éditoriaux en s’intéressant à la fois à leurs enjeux esthétiques (circulation des formes et transformation des pratiques artistiques), à leurs enjeux matériels (innovations techniques et mutations de l’industrie éditoriale), et à leurs enjeux politiques (construction du regard social, évolution du lectorat). Le chapitre final du cours est consacré à la question de la médiation culturelle et de la patrimonialisation de la bande dessinée.</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>



<p><b>2.9. Les châteaux du Val de Loire</b>                  Alain Salamagne (4h CM, 2h TD) - Xavier Brunetaud (4h CM, 2h TD)</p> <p>Évoquer les Châteaux du Val de Loire, c'est d'abord rappeler les circonstances, historiques, naturelles ou géologiques qui ont permis leur fondation : la présence d'un fleuve et de ressources géologiques abondantes (la pierre calcaire), la venue de la cour de France en Val de Loire au début du XV<sup>e</sup> siècle, la volonté de représentation sociale de la noblesse ou des officiers de cour. Les châteaux seront donc étudiés dans leurs différents aspects constructifs, stylistiques et fonctionnels à travers un ensemble d'exemples pris du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>
<p><b>2.10. Médiation et valorisation du livre</b>                  Coordination : Rémi Jimenes</p> <p><i>Détail des séances :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Florent Palluault (BM Poitiers), <i>Un service de conservation patrimoniale en bibliothèque publique</i> (2h CM)</li> <li>- Isabelle Maton (Ciclic), <i>Une agence régionale du livre</i> (2h CM)</li> <li>- L. Evrard (librairie le livre), <i>L'activité d'un libraire indépendant</i>, (2h CM, 2h TD)</li> <li>- Florent Violante (association L'échalier), <i>Valoriser le livre en milieu rural</i> (3h TD)</li> <li>- Rémi Jimenes – <i>Exposer le livre : quelques remarques</i> (1h TD)</li> </ul>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>
<p><b>2.11. Histoire de l'édition jeunesse</b>                  Christophe Meunier</p> <p>Évoquer les Châteaux du Val de Loire, c'est d'abord rappeler les circonstances, historiques, naturelles ou géologiques qui ont permis leur fondation : la présence d'un fleuve et de ressources géologiques abondantes (la pierre calcaire), la venue de la cour de France en Val de Loire au début du XV<sup>e</sup> siècle, la volonté de représentation sociale de la noblesse ou des officiers de cour. Les châteaux seront donc étudiés dans leurs différents aspects constructifs, stylistiques et fonctionnels à travers un ensemble d'exemples pris du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>
<p><b>2.12. Le livre moderne</b>                  Coordination : Rémi Jimenes</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>

Détail des séances : - <i>Petite philosophie de la lecture</i> , L. Gerbier (2h CM) - <i>Techniques d'impression et façonnage du livre (XIX<sup>e</sup>-XXe s.)</i> , R. Jimenes (2h CM) - <i>Histoire de l'édition du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours</i> , E. Pierazzo (4h CM) - <i>Histoire du livre de poche</i> , L. Gerbier (2h TD) - <i>Le livre numérique</i> , E. Pierazzo (2h TD)	
<b>DOSSIER DE RECHERCHE</b>	
Pré-mémoire de parcours	<b>4 ECTS</b> <b>Coef 6</b>

**Master 1 – Semestre 2**

<b>TRONC COMMUN</b> <b>MENTION HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE</b> <b>METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET OUTILS NUMERIQUES</b>	<b>30h</b> <b>2 ECTS</b> <b>Coef 2</b>
<b>Méthodologie de la recherche – 6h TD</b> Stéphan Geonget	<b>6h</b>
<b>Culture écrite : introduction aux CMS - 12h TD</b> Elena Pierazzo	<b>12h</b>
<b>Culture écrite : initiation à Indesign – 12h TD</b> Alice Loffredo-Nué	<b>12h</b>
Langue vivante : anglais	<b>18h</b>
<b>MODULE DE RENFORCEMENT</b> <b>CULTURES NUMERIQUES ET OUTILS INFORMATIQUES</b>	<b>48h</b> <b>(8h CM, 40h TD)</b>
<b>Édition numérique (Indesign)</b> Alice Loffredo-Nué  Le logiciel Indesign permet de réaliser des mises en pages professionnelles. Le cours consiste à présenter les fonctionnalités de base du logiciel, ainsi que les connaissances théoriques nécessaires à sa bonne utilisation (découverte de la chaîne graphique, typographie, principes de bases de mise en page, notion de charte graphique, etc.)  Bien que principalement axé sur la gestion du texte, seront également abordés : la gestion des images, le dessin vectoriel, les gabarits, la fonctionnalité "livre", etc. Chaque séance fera l'objet d'exercices pratiques permettant de prendre en main efficacement le logiciel tout en mettant en œuvre les savoirs théoriques acquis. Une bonne connaissance des outils de traitement de texte est indispensable pour suivre ce cours.	<b>4h CM</b> <b>20h TD</b> <b>1 ECTS</b> <b>Coef 2</b>
<b>Traitement numérique image (Photoshop)</b> Gilles Kagan (12h) – Alexane Trubert (12h)	<b>24h</b> <b>1 ECTS</b>

Obtenir les connaissances nécessaires à l'acquisition et au traitement de l'image numérique en vue de la préparer pour une édition papier et électronique. Techniques de numérisation de tout type de support documentaire (ouvrage ancien, film, ektachrome, plaque de verre), les espaces colorimétriques et la calibration d'une plateforme de numérisation, le traitement de l'image à partir de Capture One, Focus, Photoshop CC, l'archivage et le catalogage des images à partir des métadonnées (Adobe Bridge, Xn View, IPTC Tools).

Ce cours fournit de nombreux éléments théoriques pour préparer l'étudiant à la mise en place d'un projet de numérisation à caractère patrimonial, rédaction d'un cahier des charges, choix techniques, préparation d'un inventaire, création d'un modèle de métadonnées, calendrier des opérations, suivi et points de contrôle des travaux effectués par un prestataire, traitement en masse de l'information et des images en vue d'une diffusion et d'une valorisation sur le web, recommandations dans le domaine de l'archivage des données. Il comporte de nombreux exercices de retouches et inclut les nouveautés d'Adobe Créative Cloud création d'animation, de volume, design 3D etc. Il met en œuvre des savoir-faire théoriques et des TD (exercices sous Photoshop, numérisation à partir d'un scanner, prise de vue numérique HD à partir de l'application professionnelle Capture One Pro, scanner 3D et smartphones).

**Coef 2**

**MODULE 3**  
**SCIENCES POUR LES PATRIMOINES**

**48h**  
**8 ECTS**  
**Coef 2**

**Choix de 4 enseignements sur 6 (12 heures chacun)**

**3.1. Patrimonialisation, territoires et activités socio-économique**  
 Christine Ferrer-Klajman (6h) - Mathieu Gigot (6h)

L'objectif de cet enseignement est de proposer une réflexion sur les relations entre patrimonialisation, territoires et activités socio-économiques. À partir d'une approche interdisciplinaire croisant les apports de l'économie et de la géographie, les notions de valeurs, ressources et qualifications patrimoniales seront interrogées ainsi que les effets des processus de patrimonialisation sur les dynamiques socio-spatiales et les activités économiques. On s'attachera de plus à analyser ces processus dans différents contextes territoriaux (centres villes, espaces urbains, espaces ruraux).

**8h CM + 4h TD**

<p>Cet enseignement sera organisé en quatre parties portant sur :</p> <p>1 - L'analyse des relations entre processus de patrimonialisation et territorialisation, en focalisant en particulier sur les différents sens de la notion de valeur patrimoniale et sur le rôle des qualifications juridiques de l'espace (zonages).</p> <p>2 - L'étude du patrimoine considéré comme une ressource du développement économique des territoires (enjeux et limites).</p> <p>3 - L'analyse du rôle du patrimoine et des stratégies de labellisation dans le développement touristique.</p> <p>4 - Une réflexion sur les relations entre patrimonialisation et dynamiques socio-spatiales des espaces urbains centraux.</p>	
<p><b>3.2. Patrimoine et numérique</b>              Benoist Pierre (12h)</p> <p>Les filières des industries culturelles et touristiques, au sens large, sont comme les autres marquées par le déploiement du numérique, conçu à la fois comme un outil et un mode de développement. Le patrimoine, qu'il soit culturel ou naturel, n'échappe pas à la règle. Le numérique est aussi bien un moyen d'étude, de conservation et de promotion, qu'un support essentiel pour de nouvelles formes de médiation numérique, permettant de valoriser les savoirs, de vivre de nouvelles expériences et d'augmenter les visites. Par sa capacité à collecter les données, à les structurer et à proposer de nouvelles applications innovantes sous forme de prototype, la recherche interdisciplinaire peut aujourd'hui être au cœur de ce dispositif et jouer un rôle moteur dans la chaîne de valeur ajoutée et le changement de paradigme cognitif que constitue la numérisation de la culture et du monde.</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>
<p><b>3.3. Patrimoines, environnement et biodiversité</b>              David Giron (6h) - Audrey Boigné (6h)</p> <p>Ce module propose une introduction générale à l'écologie. Les cours permettront aux étudiants d'acquérir des bases théoriques et pratiques sur la connaissance, la caractérisation, la préservation et la restauration du patrimoine naturel et la diversité des compétences requises pour mener à bien un programme de conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Les écosystèmes et services écosystémiques, la diversité biologique mieux connue sous le terme "biodiversité", les impacts du changement climatique</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>

<p>et le statut des espèces (rareté, patrimonialité, remarquables, envahissantes...) sont quelques notions qui seront définies.                  Les liens entre communauté scientifique, décideurs politiques et acteurs de la conservation seront également abordés.</p>	
<p><b>3.4. Patrimoines et alimentation</b>                  Bruno Laurieux (12h)</p> <p>Si le patrimoine est au cœur de l'alimentation – les ethnologues ont démontré depuis longtemps que les pratiques alimentaires sont parmi les pratiques socio-culturelles les plus résistantes au changement – l'alimentation est dans une certaine mesure au cœur du patrimoine. Relevant à la fois du culturel et du naturel, du matériel et de l'immatériel, elle en est clairement le paradigme. Le cours visera à éclairer la complexité des processus de patrimonialisation dont l'alimentation a fait l'objet sur une longue durée allant du Moyen Âge à nos jours. On s'appuiera entre autres sur les exemples concrets d'éléments inscrits comme "patrimoine culturel immatériel" ou "paysage culturel".</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>
<p><b>3.5. Patrimoines en Val de Loire</b>                  Coordination : Mathilde Collin</p> <p>Programme 2020-2021 :</p> <p>Pascal Briost (4h) – L'enluminure en Val de Loire et Léonard de Vinci                  David Fiala (4h) – La musique de la Renaissance en Val de Loire                  Intervenant à confirmer (4h) - Deux philosophes en Val-de-Loire : Rabelais et Descartes</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>
<p><b>3.6. Épistémologie de la culture et des patrimoines</b>                  Intervenant à confirmer (12h)</p> <p>À partir d'une réflexion théorique sur la notion de patrimoine comme concept central des pratiques et des politiques culturelles contemporaines, le cours examine les différents discours scientifiques qui prennent pour objet la culture. De l'anthropologie à la philosophie, de l'histoire à la linguistique, le cours se propose d'étudier ces trajectoires épistémologiques au carrefour desquelles se construisent les sciences de la culture et du patrimoine, en</p>	<p><b>8h CM + 4h TD</b></p>

s'appuyant d'une part sur les grands textes théoriques, et d'autre part sur des exemples pratiques.

**MODULE 4**  
**DROIT ET GESTION DES PATRIMOINES**

**60 h**  
**10 ECTS**  
**Coef 2**

**4.1. Droit de la propriété intellectuelle et artistique (et numérique) - 8h CM, 4h TD**

Camille Dreveau – 12h

Grâce à ce cours, nous appréhenderons les différents aspects de la protection du patrimoine culturel par la propriété intellectuelle. Tous les jours, de nombreuses œuvres du patrimoine mondial (statues antiques, œuvres artistiques contemporaines, etc.) disparaissent ou sont appropriés par différents États. C'est pourquoi de nombreuses techniques juridiques ont été inventées pour assurer la défense et la conservation de ces œuvres. Parmi, ces mécanismes se trouve le droit de la propriété intellectuelle qui se compose d'une part, de la propriété industrielle et d'autre part, de la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur). Plus spécifiquement, c'est grâce au droit d'auteur que le patrimoine culturel est aujourd'hui protégé.

**4.2. Droit et administration des collectivités - 8h CM, 4h TD**

Mathilde Collin - 12h

Présentation en introduction de la définition de la notion d'administration et de sa place dans l'ordonnement juridique français, ainsi que de ses relations avec le pouvoir politique. Les sources du droit sont également abordées et l'étude des sources nationales et locales conduit à s'intéresser plus particulièrement à leurs auteurs : l'État et les collectivités territoriales en distinguant l'organisation et les compétences de l'administration de l'État et des collectivités territoriales (I), pour aborder ensuite leurs moyens et modes d'action (II).

I. *Organisation et compétences* : L'État français est unitaire (par opposition aux États fédéraux). Il est aussi déconcentré et décentralisé. La déconcentration et la décentralisation sont deux modes d'organisation administrative qui seront étudiés, en commençant par l'administration d'État, tant au niveau central, que déconcentré, sans oublier les autorités particulières. La décentralisation impose, depuis les lois de décentralisation de 1982-1983, une répartition des compétences entre l'État et les

**5 enseignements de 12 heures chacun**

collectivités territoriales et s'accompagne d'une mutualisation entre collectivités territoriales, à travers les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale).

Cette décentralisation s'exerce dans le cadre du principe de libre administration. Pour exercer les compétences qui sont les leurs, l'État et les collectivités territoriales sont soumis à un ensemble de règles juridiques spécifiques, le droit administratif, qui s'impose au niveau de leurs moyens et modes d'action.

II. *Moyens et modes d'action* : L'État et les collectivités territoriales disposent de moyens humains, matériels et financiers. Les personnels de l'État et des collectivités sont soit des fonctionnaires soit des agents publics contractuels soumis à un ensemble de règles spécifiques rapidement présentées. Enfin les modes d'action directs ou indirects dont dispose l'administration sont évoqués.

#### **4.3. Gestion des institutions patrimoniales - 8h CM, 4h TD**

Rémi Deleplancque - 12h

La gestion des institutions patrimoniales aujourd'hui, et notamment celles qui ont vocation à accueillir un public nombreux, ne relève plus du seul domaine de la politique ou de l'action culturelle. Ces institutions fonctionnent dans un système où le développement des territoires, de leur implantation, de l'activité et de l'attractivité liées au tourisme sont des données majeures. Les interventions chercheront donc à dresser un panorama contemporain des modes de gestion à l'œuvre aujourd'hui dans le champ du patrimoine culturel.

#### **4.4. La circulation des objets patrimoniaux - 8h CM, 4h TD**

Rémi Jimenes -12h

Antiquités, œuvres d'art, livres et manuscrits : les objets patrimoniaux constituent des marchandises, des objets d'échanges dont la valeur fluctue en fonction du jeu de l'offre et de la demande. Cette « marchandisation » du patrimoine joue un rôle fondamental dans la création artistique et la recherche scientifique, mais elle nécessite la mise en place de pratiques et de lois spécifiques encadrant son fonctionnement et limitant ses abus. L'objet de ce cours est donc de sensibiliser les étudiants à l'existence d'un marché de l'art et du patrimoine, et de les initier à son fonctionnement, à ses dérives possibles et aux lois qui l'encadrent.

*Programme prévisionnel des séances (susceptible de modification) :*

Séance 1 - Le marché des biens patrimoniaux : pour quoi ? pour qui ?

Séance 2 - Amateurs et collectionneurs



Séance 3 - Risques : vols, pillages, faux

Séance 4 – La circulation à l'international des objets patrimoniaux

Séance 5 – Le patrimoine et l'argent : le problème de la spéculation

Séance 6 – Vols, pillages, spoliations... : restitutions ?

#### **4.5. Le patrimoine et ses publics : sociologie des publics, publics empêchés, scolaires - 8h CM, 4h TD**

Enseignant : Sylvie Le Clech -12h

Le patrimoine a longtemps été regardé du point de vue de ses propriétaires et des acteurs professionnels de sa conservation. Pourtant, la prise en compte des publics dans un désir de favoriser une plus grande participation de leur part et un meilleur accès aux œuvres, est un secteur qui se développe fortement sous l'effet de plusieurs phénomènes : la décentralisation (1982 - 2004) qui a introduit la dimension territoriale, la montée en puissance d'une culture de l'enquête sociologique depuis les années 1990, et le récent rapport de 2017 sur les musées du XXI<sup>e</sup> siècle. A la trilogie "collections / lieux / publics" s'est progressivement substituée le triptyque "Patrimoine / population / territoire".

L'Éducation artistique et culturelle est une politique conjointe du ministère de la culture et de l'Éducation nationale. Moins développée que dans le domaine de la création, elle irrigue pourtant les politiques patrimoniales. Elle est adossée à l'action de grands opérateurs (Institut National de la Recherche en Archéologie Préventive, Centre des Monuments Nationaux). Elle fait l'objet d'une intégration dans les politiques d'action culturelle des collectivités territoriales propriétaires de monuments. Ciblée vers les publics scolaires, elle est un enjeu qui traverse la question de la sociologie des publics du patrimoine.

Une réflexion très récente dépasse le cadre national, celle des "droits culturels". Chacun, et en particulier les publics dit "empêchés" ou "éloignés", doit pouvoir accéder, comme le disait André Malraux "aux chefs d'œuvre de l'humanité". Dans le domaine du patrimoine, l'accès se fait matériellement (mise aux normes des édifices protégés au titre des monuments historiques, accessibilité PMR ou personnes atteintes d'autres handicaps) mais aussi par la diffusion de connaissances liées au développement des usages numériques.

#### **PRE-MEMOIRE DE RECHERCHE**

(avec un volet pratique si stage court – de 4 à 8 semaines)

5 ECTS

Coef 10

#### **MODULE DE PROFESSIONNALISATION**

10h

**Master 2 – Semestre 3**

<p>TRONC COMMUN</p> <p><b>MENTION HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE</b></p> <p><b>METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET OUTILS NUMERIQUES</b></p>	<p><b>38 h</b></p>
<p><b>Gestion de projet</b>                  Mélanie Fauconnier</p> <p>Ce module offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur connaissance des méthodes qualitatives en sciences sociales – en particulier celles utilisées en sociologie et ethnologie (entretien semi-directif, observation participante, focus groupe, ethnographie visuelle, netnographie) – et de les appliquer aux métiers du patrimoine. Ces outils méthodologiques doivent leur donner des clefs pour mieux comprendre les « publics », analyser la « réception » des discours et contenus patrimoniaux, et penser de nouvelles formes de médiation culturelle et de valorisation touristique. Pour ce faire, le cours prendra appui sur plusieurs cas d'études touchant au tourisme de nature, au patrimoine industriel et au patrimoine viti-vinicole – en France et à l'international.</p>	<p><b>12h TD</b>  <b>1 ECTS</b>  <b>Coef 1</b></p>
<p><b>Culture numérique et outils informatiques, vocabulaires pro XML : TEI, EAD, FRBR</b>                  Florent Tétart</p> <p>Ce cours introduit deux vocabulaires essentiels pour les sciences humaines : TEI pour l'encodage de documents numériques et EAD pour la description des instruments de recherche archivistiques. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un rappel rapide de l'historique des deux vocabulaires</li> <li>- une présentation théorique des deux modèles conceptuels sur lesquels s'appuient les vocabulaires</li> <li>- une mise en pratique par l'encodage dans un éditeur XML d'un article scientifique de congrès d'un chercheur du CESR en TEI ainsi que la réalisation d'un mini-instrument de recherche en EAD respectant la norme ISAD (G).</li> </ul>	<p><b>8h TD</b>  <b>1 ECTS</b>  <b>Coef 1</b></p>
<p>Langue : anglais (2 groupes de niveau) – 18h TD</p>	<p><b>18h</b>  <b>1 ECTS</b>  <b>Coef 1</b></p>
<p><b>MODULE DE RENFORCEMENT</b></p>	<p><b>36 h</b></p>

<b>CULTURE NUMERIQUE ET OUTILS INFORMATIQUES</b>	
<p><b>Projet de médiation – 18h TD</b>                  Elena Pierazzo</p>	<p><b>18h</b>  <b>1 ECTS</b>  <b>Coef 2</b></p>
<p><b>Gestion de projet numérique – 18h TD</b>                  Sandrine Breuil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'est-ce qu'un projet web ? Quels aspects le distinguent d'un projet "classique" ?</li> <li>• Qu'implique la gestion d'un tel projet ? Quels sont les missions du chef de projet ? Quels acteurs sont amenés à intervenir ?</li> <li>• Quelles sont les méthodes et outils existants pour aider à la gestion d'un projet web ?</li> </ul> <p>Le cours insistera sur les méthodes Agiles, très répandues à l'heure actuelle en matière de gestion de projet Web. Seront donc présentés en détail les préceptes du manifeste Agile, les intérêts d'un projet mené de façon Agile et les implications pour la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de cette méthode.</p>	<p><b>18h</b>  <b>1 ECTS</b>  <b>Coef 2</b></p>
<b>MODULE 5</b>	
<b>PRATIQUES D'ÉDITION ET DE PUBLICATION</b>	
<p><b>5.1 Edition vidéo – 36h TD</b>  <i>Production vidéo</i> : Jean-Philippe Letourneur - 27h</p> <p>Le cours est architecturé sur le principe de la formation-action. Il est conçu pour avancer pas à pas vers la réalisation d'une vidéo patrimoniale dans un temps restreint. L'objectif est d'amener l'étudiant à aborder toutes les facettes et contraintes d'une production vidéo : l'écriture, le choix de la forme et des objectifs, la recherche documentaire, les repérages et la recherche d'intervenants, les aspects juridiques, les techniques de prise de vues, de son et de montage, l'encodage et la diffusion.</p> <p>Chaque semaine, les étudiants doivent produire en groupe un exercice imposé : exercice de tourné-monté, de captation sonore, d'écriture, de cahier de production, de cadrage, d'enchaînement de plans.</p> <p>Une fois la phase d'exercices passée, ils sont en capacité de prendre en charge les éléments organisationnels ou techniques de leur projet filmique. Le PAD (<i>Prêt à Diffuser</i>) doit être finalisé à une date précise. Il sera diffusé le lendemain sur le site des productions de l'université et visible par tous.</p>	<p><b>2 enseignements au choix de 36h chacun</b>  <b>8 ECTS</b>  <b>Coef 2</b></p>

Afin de faciliter leurs travaux, un suivi et du prêt de matériel est assuré. Les éléments du cours, les exercices ainsi que les documents complémentaires sont disponibles à tout moment sur la plateforme pédagogique.

*Enrichissement et publication vidéo* : Lionel Fandeur - 9h

Nous utiliserons une chaîne éditoriale dans une perspective de publication et de valorisation du contenu patrimonial réalisé dans le cours "Production vidéo".

1 - Séparation du fond et de la forme

2 - Structuration, chapitrage et enrichissement (ajout d'illustrations et de compléments). Il sert à produire des sites

3 - Diffusion du contenu

4 - Création de son propre style graphique

5 - Publication

## **5.2 Publication web – 36h TD**

François Rosmann- 36h

Sites Web, réseaux sociaux, objets connectés... la prolifération des contenus numériques semble desservir le principe qui a présidé à la naissance d'Internet : un accès facilité à l'information. Comment s'assurer alors, au regard des performances des moteurs de recherche, que sur les plus de 1,5 milliards de sites en janvier 2019 les résultats qui ressortent d'une requête sont les plus pertinents ? En d'autres termes, quelle qualité pour Internet ? C'est à ce défi que le W3C, organisme chargé de normaliser le Web, a tenté de répondre en fournissant une définition de la Web Publication (WP). Bien plus qu'un simple tweet sur une plateforme d'échange, une WP est construite autour d'une collection de ressources au moyen des technologies de l'Open Web Platform. Notre cours s'attachera à décrire ces technologies, du HTML aux APIs Web en passant par le CSS et les deux formats XML pour le Web, à savoir SVG et MathML.

## **5.4 Edition de texte patrimonial**

Sandrine Breuil - 2h

Chaîne de production et gestion de projet d'édition numérique de sources textuelles : phases, outils, objectifs et livrables. (Cas de la chaîne Epistemon, BVH + cas de la chaîne METOPES, MRSH Caen)

Elena Pierazzo - 18h

<p>Les étudiants seront initiés à l'édition numérique à travers l'encodage XML-TEI de textes patrimoniaux, imprimés et manuscrits. Après une initiation au langage XML et à l'éditeur XML oXygen, nous aborderons l'encodage logique, physique et sémantique des données textuelles, puis l'encodage des métadonnées d'un document du patrimoine, ce qui donnera lieu à des exercices progressifs effectués en cours.</p> <p>Rémi Jimenes - 6h</p> <p>Sélectionner et numériser : mode image ; Transcrire des textes patrimoniaux pour l'édition numérique ; Numériser les textes : mode texte (OCR – TD sur ABBY FineReader / achat licences)</p> <p>Claire Sicard -10h</p> <p>Traitements automatisés de données textuelles : Expressions régulières / langages de requêtes ; Initiation au langage de transformation XSLT</p>	
<p><b>MODULE 6</b>  <b>LES PATRIMOINES, DE L'ETUDE INTERDISCIPLINAIRE DES OBJETS AUX NOUVEAUX METIERS</b></p>	<p><b>48h</b>  <b>12 ECTS</b>  <b>Coef 2</b></p>
<p>(Contenus identiques au Module 2)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>6.1. Performances musicales</li> <li>6.2. Archéologie du livre imprimé</li> <li>6.3. Histoire du livre et culture de l'imprimé depuis le XV<sup>e</sup> siècle</li> <li>6.4. La Loire et les fleuves</li> <li>6.5 Gastronomie, santé, bien-être</li> <li>6.6 Monuments, parcs et jardins</li> <li>6.7 Vignes et vins</li> <li>6.8 Histoire de l'édition de la bande dessinée</li> <li>6.9 Les châteaux du Val de Loire</li> <li>6.10 Médiation et valorisation du livre</li> <li>6.11 Histoire de l'édition jeunesse</li> <li>6. 12 Le livre moderne</li> </ul>	<p><b>4 enseignements au choix (différents de ceux choisis dans le Module 2 de M1) 12 h chacun</b></p>
<p><b>DOSSIER DE PARCOURS</b>  <b>Pré-mémoire de parcours 2<sup>e</sup> année</b></p>	<p><b>9 ECTS</b>  <b>Coef 10</b></p>

**Master 2 – Semestre 4**

<b>MODULE 7</b> <b>COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES</b> <b>42h TD - Choix de 3/4 + Anglais obligatoire</b>	<b>42h</b>
<p><b>Ressources humaines</b> Anne Marette</p> <p>L'objectif de ce cours est de sensibiliser les étudiants aux questions de droit du travail ou de droit de la fonction publique qu'ils pourront rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions : modes de recrutement, gestion des congés et du temps de travail, gestion des situations conflictuelles, ...</p>	<p><b>12h</b> <b>1 ECTS</b> <b>Coef 2</b></p>
<p><b>Outils et stratégies de la communication</b> Romain Roget</p> <p>L'objectif de ce TD est de s'appuyer sur des exemples concrets, des échanges et des exercices pour s'approprier les réflexes essentiels dans la mise en place d'une stratégie de communication. Il donne les bases d'une méthode rigoureuse pour élaborer un plan de communication efficace, réaliste et ciblé. Il se déroule en trois temps, chacun devant répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels sont les enjeux stratégiques liés à la communication et quelles compétences acquises lors d'un parcours en sciences humaines sont transposables en communication ?</li> <li>• Quels sont les outils adéquats, numériques ou traditionnels, à mettre en œuvre pour réussir sa communication ?</li> <li>• Comment concevoir un plan de communication ?</li> </ul>	<p><b>12h</b> <b>1 ECTS</b> <b>Coef 2</b></p>
<p><b>Droit des institutions</b> Steve Outmezguine</p> <p>Quel est l'impact du Règlement général de la protection des données (RGPD) ?</p>	<p><b>12h</b> <b>1 ECTS</b> <b>Coef 2</b></p>
<p><b>Compétences rédactionnelles : note de synthèse</b> Jonas Kurscheidt</p> <p>Quels sont les usages d'une note de synthèse ou compte-rendu ? Quels en sont les différents enjeux ? Comment bien prendre des notes et en faire une synthèse appropriée à leur destination et à leur destinataire ? Comment distinguer et valoriser l'essentiel, l'important, les détails ? Comment</p>	<p><b>12h</b> <b>1 ECTS</b> <b>Coef 2</b></p>

élaborer un plan et un contenu? Quel(s) style(s) et quelles règles rédactionnelles appliquer (ton, syntaxe, orthographe) ? ... Ce module mêlera des séquences de cours et des exercices pratiques, à partir de cas concrets, adaptés aux parcours des étudiants.	
<p><b>Anglais professionnel (CV, lettre de motivation)</b>                  Andrew Smith (4 x 2h)</p> <p><i>Candidater à l'étranger</i>                  Objectif : rédiger un CV et lettre de motivation en langue anglaise, en vue de postuler pour un emploi ou stage à l'étranger.                  Prérequis : Anglais niveau B1. Il faut emmener son CV en français.                  Les cours se dérouleront au Centre de ressources de langues (CRL) Tanneurs.</p>	<p><b>8h</b>  <b>1 ECTS</b>  <b>Coef 2</b></p>
<b>ATELIERS FORMATION À ET PAR LA RECHERCHE</b>	<p><b>54h</b>  <b>10 ECTS</b>  <b>Coef 2</b></p>
<p><b>Trois ATELIERS</b> au choix de formation à et par la recherche pour ceux qui ne partent pas en stage et font un mémoire de recherche</p> <p><b>Deux ATELIERS</b> au choix de formation à et par la recherche pour ceux qui font un <b>STAGE COURT</b> avec un mémoire de recherche avec éventuellement un volet pratique (4 à 8 semaines)</p> <p><b>Un ou deux ATELIERS</b> au choix formation à et par la recherche pour ceux qui font un <b>STAGE LONG</b> avec mémoire de stage avec volet recherche (de 3 à 6 mois)</p> <p><b>Présentation de travaux des étudiants</b> (4h, en commun avec la mention Humanités Numériques)</p>	
<b>DOSSIER DE PARCOURS</b>	<p><b>15 ECTS</b>  <b>Coef 14</b></p>
Mémoire de stage avec volet recherche <b>OU</b> Mémoire de recherche avec éventuellement volet pratique	
<b>MODULE DE PROFESSIONNALISATION</b>	<p><b>10h</b></p>

## 8 – Stage et mémoire de stage (M2 avec choix d'un stage long)

### a. Préparation et déroulement du stage

La recherche du stage et sa préparation doivent s'organiser au cours du premier semestre.

Le stage lui-même dure au moins trois mois à temps plein (c'est-à-dire 12 semaines), ou davantage (mais il ne **peut se prolonger au-delà du 31 août**). Une gratification doit **être accordée par l'employeur** ; son montant est fixé par la loi.

Le stage est encadré, dans l'établissement d'accueil, par un **tuteur professionnel** qui assure la formation de l'étudiant. Un **tuteur pédagogique**, choisi par l'étudiant dans l'équipe des enseignants de la formation, joue un rôle de conseil dans la recherche du stage et la préparation du mémoire.

À l'issue des deux premières semaines de stage, l'étudiant rend à son tuteur pédagogique une **première feuille de route** (1 page max.) indiquant les conditions d'accueil et de travail, et signalant les éventuels problèmes rencontrés. À mi-parcours (au bout de 6 semaines de stage), une **seconde feuille de route** devra être remise (elle décrira les tâches effectuées, dressera un premier bilan rapide du stage, évoquera les difficultés éventuellement rencontrées). Cette seconde feuille de route doit permettre de préparer au mieux l'éventuelle **visite de stage**.

Dans la mesure du possible, le tuteur pédagogique essaie de rendre visite au stagiaire dans la deuxième moitié de la période : il est donc important d'adresser au début du stage le descriptif des tâches qui sont confiées au stagiaire, et de faire part de tout problème éventuel.

### b. Préparation de la soutenance

L'employeur remplira une fiche d'évaluation à l'issue du stage. Il appartient au stagiaire de la lui transmettre dès le début du stage (le formulaire sera fourni). Elle devra lui être remise remplie peu de temps avant la soutenance, et au plus tard le matin de la soutenance (sans elle, la soutenance ne peut se tenir). L'employeur choisit de la communiquer au stagiaire, ou non.

Le rapport lui-même, imprimé et relié, doit être remis, en deux exemplaires, au minimum une semaine avant la soutenance ; il est important que la version qui est communiquée au jury ait été préalablement soumise au tuteur au sein de l'entreprise.

Le rapport de stage porte nécessairement sur une période de trois mois, même si le stage est plus long. La soutenance peut donc avoir lieu avant la fin du stage, généralement à la fin du mois de juin, très exceptionnellement à la fin du mois d'août. Elle a lieu en présence d'au moins deux membres de l'équipe pédagogique. Le tuteur de l'entreprise peut être convié à y assister, mais sa présence n'est pas obligatoire ; il appartient au stagiaire d'inviter son tuteur en entreprise à la soutenance.



La durée moyenne de la soutenance est d'environ 45 mn. L'étudiant est invité à prendre la parole en premier et, au cours d'un exposé qui doit durer 15 mn au maximum, il doit présenter – en évitant de répéter ce qui se trouve déjà dans le rapport – un bilan de l'expérience acquise (qu'il mettra en relation avec ses attentes initiales), une évaluation de la branche professionnelle dans laquelle il a réalisé son stage, et enfin les possibilités d'intégration qui lui sont ouvertes à l'issue du stage et de la formation.

### c. Mémoire de stage

#### a. Généralités

Le mémoire doit occuper environ 60 à 100 000 signes, soit 30 à 50 pages (espaces, notes et annexes comprises). Il doit comporter les éléments suivants :

- une page de titre
- une page de remerciements (le cas échéant)
- une table des matières (comprenant l'indication des annexes éventuelles)
- si nécessaire, des annexes (voir ci-dessous)

Bien entendu, le mémoire comporte une introduction et une conclusion ; il est dans son expression comme dans sa présentation soumis aux critères usuels de qualité et de rigueur de tout travail universitaire. Il n'est cependant pas inutile d'insister : dans le cadre d'une formation dans le domaine de la culture, ces critères s'appliqueront avec une intransigeance particulière. Les sautes de registres de langage, les défauts de style, les fautes d'orthographe et de grammaire sont inenvisageables pour quiconque s'apprête à revendiquer une formation professionnelle de niveau Bac+5.

#### b. Sens et finalité du mémoire de stage

Le mémoire de stage remplit une fonction importante : il constitue l'articulation entre la formation académique proprement dite et l'insertion professionnelle. Il doit donc faire la preuve que les cours théoriques ont été assimilés et peuvent être articulés à l'expérience pratique du stage. Dans cette perspective, il faut accorder une attention particulière aux trois éléments suivants :

- **Maîtrise du vocabulaire** : la maîtrise d'un vocabulaire technique précis fait partie des acquisitions pratiques du stage, et doit être mesurable dans le mémoire. Cependant le mémoire ne doit pas non plus se borner à imiter passivement un jargon incompréhensible et incompris : cela signifie que le vocabulaire technique doit être présent mais intelligible et, le cas échéant, expliqué (le mémoire doit pouvoir être lu aussi bien par un professionnel que par un non-spécialiste). Le stagiaire doit donc se montrer capable de maîtriser la technicité du domaine professionnel auquel il a été initié tout en conservant les qualités de clarté et de lisibilité de tout travail académique. Par ailleurs, la

maîtrise technique du vocabulaire conditionne la capacité à saisir correctement les difficultés et les problèmes rencontrés dans le cadre de l'activité professionnelle du stage.

- **Problématisation** : le mémoire ne doit se réduire ni à un récit ni à une description. Il est important, on y reviendra ci-dessous, qu'il donne une idée précise et circonscrite des tâches accomplies dans leur déroulement concret, mais il ne peut se borner à fournir une liste d'anecdotes, ni à raconter par le menu les quelques mois de l'expérience du stagiaire (un compte-rendu strictement descriptif des opérations concrètes se révèle souvent inintéressant). Cette expérience n'a en effet de sens réellement professionnel que si elle est réfléchie, ce qui implique que le stagiaire se montre capable de recul : il doit savoir prendre de la distance avec sa propre expérience, identifier les difficultés et les problèmes qu'elle lui a fait rencontrer ainsi que les manières de les résoudre, et adopter une hauteur de vue suffisante pour en fournir une analyse intelligente. Cela implique donc que le stagiaire soit capable de replacer son expérience dans un contexte global.

- **Contextualisation** : toute expérience de stage est singulière, et c'est aussi bien sa richesse que sa limite. Cela signifie qu'aucun stage ne rend compte de l'ensemble du secteur dans lequel il s'est déroulé (une médiathèque ne résume pas à elle seule tout le domaine de la lecture publique, ni un musée tout le secteur du patrimoine, etc.). Le stagiaire doit donc être capable de mettre en perspective la singularité de son expérience de stage en la replaçant dans le contexte plus vaste de ce qu'il a appris des différents secteurs professionnels auxquels sa formation le destine. Cette réflexion sera essentielle pour la mise en perspective attendue dans le mémoire.

Un bon mémoire de stage manifeste donc la capacité de son auteur à analyser son expérience en mobilisant d'une part une connaissance technique du secteur dans lequel il a travaillé, d'autre part la capacité à saisir les difficultés et les problèmes qui ont jalonné le déroulement de cette expérience, et enfin la conscience des limites et des spécificités de cette expérience elle-même. Pour manifester ces qualités, l'auteur du mémoire doit avoir tiré profit des cours théoriques des deux années de formation, grâce auxquels il doit pouvoir mettre en perspective les informations factuelles sur la structure d'accueil, les données sur les tâches réalisées, et le contexte global du secteur considéré. Les cours théoriques fournissent les éléments et les perspectives d'ensemble qui permettent ce travail, à condition qu'on ne se contente pas de les comprendre comme des savoirs positifs fastidieux, poussiéreux et a priori non articulables à une expérience pratique.

### c. Contenus du mémoire

Attention, ces indications ne constituent en aucun cas un plan-type qu'il faudrait mécaniquement appliquer au mémoire : il s'agit simplement d'énumérer les éléments qui doivent, à un moment ou un autre, sous une forme ou une autre, apparaître dans le mémoire.

- **Mise en perspective** : le mémoire doit rendre compte du contexte dans lequel s'inscrit le stage : contexte scientifique et technique, état de l'art, environnement professionnel (autres institutions

opérant dans le même champ). L'objectif pour l'étudiant est de démontrer sa capacité à situer son travail dans un contexte dépassant la seule structure d'accueil.

- Structure d'accueil : le mémoire doit comporter une présentation de la structure d'accueil et fournir un certain nombre d'éléments d'information factuels (secteur d'activité, historique, organigramme, effectifs, implantation matérielle de la structure, organisation du travail, etc.).
- Déroulement du stage : le mémoire doit permettre de suivre l'ensemble des tâches que le stagiaire a dû prendre en charge, ainsi que les modifications de ces tâches qui ont pu intervenir entre la rédaction de la convention de stage et le stage lui-même ; il doit donner une idée précise des productions que le stagiaire a réalisées et des compétences qu'il a mises en œuvre.
- Séquences de tâches : un des éléments appréciables du mémoire tient à la capacité du stagiaire à donner une idée précise des séquences de tâches qu'il a prises en charge (ordre, durée, impératifs de calendrier, etc.). En effet, la construction et le respect d'un agenda constituent un élément clef de la professionnalisation, surtout en milieu éditorial, et plus encore lorsque les tâches effectuées sont multiples, éclatées, et parfois redéfinies en cours de stage. Pour autant, le rapport ne saurait se limiter à une simple description des tâches réalisées.
- Confidentialité : en fonction de la structure d'accueil, de ses habitudes, et des dossiers qui auront été confiés au stagiaire, il peut arriver que la rédaction du mémoire pose un problème de confidentialité. Il ne s'agit pas seulement de pointer l'existence de données « sensibles », pour lesquelles il est préférable en cas de doute de demander son avis au tuteur de stage ; il s'agit aussi de rappeler que le mémoire doit être lu par le tuteur, qui peut être présent lors de la soutenance, et la structure d'accueil peut également en demander un exemplaire. Cependant, la légitime prise en compte de cette circonstance ne doit pas conduire le stagiaire à une stricte subordination naïve au discours interne de la structure (entrepreneuriale ou pas).

#### d. Annexes

En plus du texte principal, le mémoire doit comporter des annexes rassemblant tout type d'éléments susceptibles d'illustrer et d'appuyer les points suivants :

- Présentation de la structure : diagrammes, tableaux, images, organigrammes...
- Présentation du travail accompli par l'étudiant : tout document, étude, etc., qu'il a produit ou contribué à produire dans le cadre du stage, et qui permet de se faire une idée du travail fourni et des compétences déployées (il arrive régulièrement que, face à des mémoires dépourvus de cette documentation, les enseignants ne découvrent que pendant la soutenance la richesse véritable du travail fourni).

On peut ajouter qu'il est indispensable de les présenter, de les légender avec précision, et d'en donner un commentaire dans le mémoire lui-même.